



Dictionnaire des théâtres du monde

ATAC Association technique pour l'action culturelle

Association technique au service de la décentralisation dramatique et culturelle qui, de 1966 à 1986, rassembla des directeurs de maisons de la culture, de centres d'action culturelle, de théâtres nationaux, de centres dramatiques nationaux, de certaines compagnies théâtrales et de quelques autres structures de production artistique.

L'ATAC a été fondée le 18 février 1966, suite à la tentative infructueuse et à la dissolution, début 1966, du Centre national de diffusion culturelle (CNDC), qui avait été mis en place quatre ans plus tôt par le ministère des Affaires culturelles comme « assistant et aiguillonneur » des maisons de la culture (Biasini). L'assemblée générale constitutive réunit, dans les locaux du ministère, sept directeurs de MC : Georges Garby (Firminy), René Jauneau (Thonon), [Monnet](#) (Bourges), Marc Netter (Le Havre), [Rétoré](#) (TEP), Philippe Tiry (Amiens) et [Tréhard](#) (Caen). Rapidement, l'association s'élargit aux centres dramatiques et aux troupes permanentes de l'époque, puis aux centres d'action culturelle, aux compagnies théâtrales et à certaines autres structures ou personnalités artistiques. L'ATAC va ainsi compter soixante adhérents en 1972, et jusqu'à quelque 160 en 1977/1978.

Outil technique au service de la décentralisation, animée par un directeur (Jean-Albert Cartieren 1966, Louis Cousseau 1972, Gérard Belloinen 1981, Michel Simonot en 1985) et une petite équipe permanente, l'ATAC s'est donné comme principales missions :

- d'être, à Paris, le lieu de rencontre de la décentralisation dramatique et culturelle ;
- de promouvoir une activité de réflexion, de recherche et de concertation sur les problèmes de la création artistique et de l'action culturelle ;
- de former des animateurs (mission confiée à l'ATAC par le ministère des Affaires culturelles) ;
- d'éditer et de diffuser une revue : ATAC-Informations ;
- d'animer un bureau d'auteurs et un comité de lecture ;
- de développer une activité d'échange et de réflexion dans les domaines cinématographique et audio-visuel ;
- de faire fonctionner une bourse d'emploi pour les personnels des établissements de la décentralisation.

Sans méconnaître l'intérêt des autres activités, notamment du bureau d'auteurs (animé par Jean-Marie Lhôte), il faut souligner l'importance toute particulière de la revue ATAC-Informations et du secteur de la formation.

Placée longtemps sous la responsabilité de Dominique Darzacq, la revue va témoigner pendant quinze ans (1966-1981) de la vitalité du mouvement artistique français. La variété et la qualité des signatures qui s'y côtoient attestent de la richesse et de la vivacité du débat dont elle fut le creuset. Les différentes formules de publication qui se sont succédé après 1981 n'eurent qu'une vie éphémère, et ATAC-Informations ne fut jamais remplacée.

La « formation ATAC » (mise en œuvre par Sophie Cathala) jouissait, quant à elle, d'une grande confiance de la part des professionnels, grâce à sa formule de « compagnonnage » et à la relation étroite qu'elle avait su maintenir avec le milieu artistique et culturel.

De l'ATAC à l'ANFIAC

Victime de la montée de l'individualisme dans les professions artistiques et culturelles, paralysée par les intérêts de plus en plus divergents de ses adhérents (en nombre sans doute excessif) et par la primauté du débat idéologique sur les activités, prise enfin dans les réformes administratives, l'ATAC est dissoute en 1986, vingt ans après sa fondation. Michel Simonot, son dernier directeur, est

chargé par le ministère de la Culture de conduire la mutation. À l'ATAC succède, en 1986, l'Association nationale pour la formation et l'information artistiques et culturelles (ANFIAC), qui regroupe dans un premier temps le Centre national pour l'action artistique et culturelle (CENAC), héritier direct de l'ATAC, dirigé par Simonot, et le Centre de formation national d'Avignon (CFNA), dirigé par Christiane Bourbonnaud, puis par Bernard Gilman. Rapidement concentrée, à partir de 1987, sur sa branche parisienne, placée sous une tutelle plus étroite du ministère de la Culture que ne l'était l'ATAC, qui était avant tout un outil de la « profession », l'ANFIAC est chargée de la poursuite, pour l'essentiel, des missions de formation et d'information de l'ancienne structure, ainsi que de la mise en œuvre d'une mission nouvelle de conseil culturel, notamment auprès des collectivités territoriales. Dans le cadre d'une réorganisation plus générale des associations paraministérielles, l'ANFIAC cesse ses activités en 1994.

Les présidents de l'ATAC furent, de 1966 à 1986 : Monnet, [Gignoux](#), Didier Béraud, [Garran](#), [Goubert](#), Dominique Quéhec, Pierre Vielhescaze, Claude-Olivier Stern, [Vitez](#), Georges Rosevègue, José Valverde, [Sobel](#) et Daniel Sonzini. Les directeurs : Jean-Albert Cartier, Louis Cousseau, Gérard Belloin et Michel Simonot. Les présidents de l'ANFIAC furent, de 1986 à 1993 : Francis Raison, Daniel Sonzini et Jérôme Clément. Les directeurs : Michel Simonot et Jacques Laemlé.

Rédacteur(s)

[J.-P. WURTZ](#)

Édition Bordas 2008

Classement

Cet article relève de la spécialité [Institutions et lieux](#)

Zone(s) géographique(s) : France

Période(s) : 20^{ème} siècle 21^{ème} siècle

Voir aussi

Citations pertinentes de cet article dans le dictionnaire : Monnet (G.) Rétoré (G.) Tréhard (J.) Garby (G.) Jauneau (R.) Netter (M.) Tiry (Ph.) Cartier (J.-A.) Cousseau (L.) Belloin (G.) Simonot (M.) Lhôte (J.-M.) Darzacq (D.) Bourbonnaud (C.) Gilman (B.) Gignoux (H.) Garran (G.) Goubert (G.) Vitez (A.) Sobel (B.) Béraud (D.) Quéhec (D.) Vielhescaze (P.) Stern (C.-O.) Rosevègue (G.) Valverde (J.) Sonzini (D.) Raison (F.) Clément (J.) Laemlé (J.)

Article à retrouver sur : <https://dictionnaire.artcena.fr/articles/lexique-atac>